

Le Monde, 16 février 2011

Parlement Le Sénat adopte une proposition de loi sur les sondages contre l'avis du gouvernement

Le Sénat a adopté, lundi 14 février, à l'unanimité, malgré l'opposition du gouvernement, une proposition de loi coproduite par les sénateurs Hugues Portelli (UMP, Val-d'Oise) et Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), proposant plus de transparence dans les sondages politiques. « *Certaines dispositions posent problèmes sur le plan constitutionnel, pratique ou en opportunité* », a argué Patrick Ollier. Le ministre des relations avec le Parlement a notamment regretté que le texte « *interdise les sondages à chaud* ». « *Interdire les sondages au second tour qui ne tiennent pas compte du premier tour, c'est nier la possible émergence d'un troisième homme* », a affirmé Patrick Ollier qui a laissé entendre que le gouvernement n'inscrirait pas le texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. —(AFP.)